

Paris, le 18-11-10

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 OCTOBRE 2010 DU CONSEIL DE QUARTIER DAUPHINE

Le onze octobre deux mille dix, à dix huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de quartier Dauphine se sont réunis à l'école élémentaire Decamps

### Etaient présents :

Mme Dominique ROUSSEAU, Adjointe au Maire chargée de la vie associative, des commerçants et des conseils de quartier Dauphine et Chaillot, Mme Laurence DREYFUSS, Conseiller de Paris

M. Alain MARCIANO, Commissaire central Adjoint du 16<sup>e</sup>, Mme Béatrice HUNTER, Major, M. Daniel DECANT, Chef de la 4<sup>ème</sup> section territoriale de voirie, M. Reynald GILLERON, Directeur du service de propreté 16<sup>ème</sup>, M. Vincent GOSSARD, Chargé de mission

Mme Elsa ORTEGA suppléante de Mme Sabine GAUDISSERT, Mme Chantal BEAREZ BOTTON, Mme Michèle BAROUCH, M. Thibault de SAINT LAUMER, M. Marc de MEAUX, M. Raymond BUNAN

### Etaient excusés :

M. Claude GOASGUEN, Mme Danièle GIAZZI Mme Véronique BALDINI, M. Pierre GABORIAU, M. Jean Pascal HESSE, M. David ALPHAND, Mme Ghislaine SALMAT

Mme Ode BAILLY, Mme Carla FRANCOIS, M. Bernard PICOT, M. Robert CROUZET, M. Yves MONNIN, Mme Claude MIRIKELAM, Mme Anny FORESTIER, Mme Marion SARRAUT, M. Patrick MOUCHON TOUZE

## **1- Approbation du compte rendu du 30 mars 2010.**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **2- Révision du règlement des étalages et terrasses.**

**Mme ROUSSEAU** indique que Le Maire a reçu ce projet cet été, de la Mairie de Paris, demandant un arbitrage de la part des mairies d'arrondissements fin septembre 2010. Claude GOASGUEN, très vigilant à ce sujet, a souhaité saisir l'ensemble des conseils de quartiers.

Les conseillers de quartier ont reçu le projet par mail.

**Mme BLATIN** s'interroge sur le rôle des habitants concernant ce sujet délicat et difficile à saisir dans sa totalité. Des habitants des arrondissements centraux s'y sont intéressés dans le cadre du réseau « Vivre à Paris » et les conclusions qu'ils en ont tirés se sont révélées alarmantes. Il semblerait que ce nouveau règlement donne encore plus de latitude aux commerçants qui occupent l'espace public. Les habitants ne sont pas opposés à l'exploitation des terrasses qui contribuent à l'animation des quartiers mais les abus, déjà nombreux incitent à la vigilance de l'occupation de l'espace public.

**Mme ROUSSEAU** répond que le règlement donne un cadre malheureusement pas toujours respecté. La tentation est grande pour les commerçants d'exploiter l'espace au maximum et parfois au dépend de la circulation des piétons. Il convient donc de trouver des solutions qui concilient les intérêts de chacun et que les contrevenants soient verbalisés dans le cas de non respect de l'espace attribué.

**Mme BLATIN** considère que cela va bien au delà des intérêts de chacun puisque c'est la sécurité même des piétons qui est en jeu.

**Mme ROUSSEAU** répond que le règlement assure la sécurité des piétons à partir du moment où il est respecté. Elle admet que le règlement donne plus de largesse aux commerçants et précise que le rôle du conseil de quartier pour ce sujet est de faire remonter leurs observations à la mairie.

**Mme BLATIN** rappelle que le sujet fait l'objet de débats récurrents en conseil de quartier.

**Mme DREYFUSS** ajoute que le plus important est de trouver un équilibre entre tous les utilisateurs de l'espace public.

**Une personne du public** constate que le phénomène des terrasses a pris davantage d'importance depuis l'interdiction de fumer dans les cafés et restaurants.

### **3- Mauvais état du trottoir boulevard Lannes entre le n° 69 et 73.**

**M. DECANT**, après vérification, n'a pas constaté de problèmes particuliers sur la partie dédiée à la circulation des piétons. Néanmoins, il s'agit d'une portion où sont placés des arbres entre lesquels se trouvent des espaces stabilisés (mélange de sable et de ciment) et c'est sans doute cela qui doit poser problème. L'entretien de ces espaces a évolué avec notamment la suppression de produits dangereux pour la nature entraînant la pousse « d'herbes folles » qui donne cette impression d'entretien défectueux.

**M. GILLERON** ajoute que c'est le cas pour tous les espaces stabilisés. Il existe 3 cas de figure :

- Revêtement neuf : pas ou peu d'herbe, le désherbage est effectué par le service de propreté.
- Revêtement de 4 ou 5 ans : désherbage à la binette 2 fois par saison par les services de la propreté et des espaces verts.
- Revêtement fortement dégradé (c'est presque le cas du boulevard Lannes) : renouvellement du support. Une programmation annuelle est établie par les services de la voirie, de la propreté et des espaces verts et fait l'objet d'une validation de la mairie du 16<sup>e</sup>.

### **4- Suppression de places de stationnement boulevard Lannes.**

**M. DECANT** indique qu'aucune place de stationnement n'a été supprimée puisque le stationnement n'est pas autorisé à cet endroit. Il s'agit donc de mauvaises pratiques boulevard Lannes qui perdurent depuis plus de 10 ans. L'arrêt est autorisé, pas le stationnement.

### **5- Sécurité rue de la Faisanderie.**

**M. MARCIANO** annonce que **M. FOUCHOU-LAPEYRADE**, Commissaire Central, reçoit à l'heure où se tient le conseil de quartier, la personne qui est à l'origine d'une pétition sur ce sujet. Elle estime que ce secteur pose problème en raison de nuisances liées à des SDF originaires d'Europe de l'Est autour du magasin Franprix.

**Mme BEAREZ BOTTON** indique que le problème s'est déplacé rue de Longchamp et Montévidéo.

**M. MARCIANO** répond que les meneurs de ce groupe ont fait l'objet de plusieurs procédures judiciaires mais qui sont espacées dans le temps et empêchent donc une réponse judiciaire plus poussée. Il ne dispose pas de moyens coercitifs puisque la mendicité n'est pas interdite en France, seule la mendicité agressive est sanctionnée. Les SDF se fixent dans les lieux où les passants sont généreux. Néanmoins, le directeur du Franprix considère que la situation s'est améliorée.

**Une personne du public** estime que le secteur est relativement protégé par la présence du commissariat de quartier.

**M. MARCIANO** ajoute que des effectifs de police circulent à des horaires différents et n'ont rien constaté de particulier en ce moment, de plus aucune plainte n'a été déposée récemment. Le commissariat est très attentif à ce problème qui fait l'objet de discussions dans le cadre des réunions du contrat local de sécurité.

**Une personne du public** signale une situation identique au niveau de La Poste.

#### **6- Manque de propreté rue Thiers, rue Spontini et avenue Victor Hugo.**

**Une personne du public** considère que la rue Thiers est un véritable dépotoir et indique qu'un SDF a élu domicile au dessus d'une bouche d'égout. Elle affirme que des encombrants sont déposés au niveau de la rue Montespan et de la rue de la Pompe de manière quasi industrielle.

**M. GILLERON** répond que la présence du SDF relève d'un problème social. Le service de la propreté agit sur réquisition de la police comme ce fut le cas avenue Foch. Les services sociaux interviennent dans un premier temps, puis les effets personnels sont traités en tant que déchets après le départ de la personne.

**M. GILLERON** n'a pas constaté de problèmes liés au nettoyage rue Thiers.

Concernant le dépôt d'encombrants rue de la Pompe/ avenue Montespan, il s'agit d'un point récurrent qui fait l'objet de deux ramassages quotidiens. La verbalisation est difficile car elle nécessite un flagrant délit.

Aujourd'hui, il existe 46 points de ramassage récurrent sur l'arrondissement dont 8 sur le quartier. Le taux de prise de rendez-vous pour le service des objets encombrants est de 45%, ce qui est raisonnable par rapport à la moyenne parisienne.

Pour la rue Spontini, la principale difficulté est liée à la présence de nombreux mégots de cigarettes à proximité des établissements scolaires. **M. GILLERON** a pris contact avec ces établissements et le problème est en train d'être réglé.

Pour l'avenue Victor Hugo, la fréquence de nettoyage a été revue à la hausse avec 3 à 4 balayages et 1 lavage par semaine.

**Une personne du public** signale un manque de propreté rue Laurent Pichat.

**Mme BEAREZ BOTTON** signale un manque de propreté rue Jean Hugues.

**M. GILLERON** en prend note.

## **7- Animations du conseil de quartier**

**Mme ROUSSEAU** indique que la chasse aux œufs, organisée dans les jardins de Musée Galliera a rencontrée un vif succès auprès de centaines d'enfants venus chercher des friandises. Le concours photo du quartier Chaillot a touché un public plus large et réuni de nombreux participants, les gagnants ont été récompensés par des cadeaux de qualité offerts par les sponsors. Elle souhaite renouveler ce concours l'année prochaine

Mme ROUSSEAU annonce la deuxième édition du village de Noël Européen du Trocadéro du 2 au 29 décembre 2010. Deux goûters avec animations destinés aux enfants des centres de loisirs et aux enfants moins favorisés seront organisés les 15 et 20 décembre avec le concours des conseils de quartier. Elle a bien pris en compte la demande d'animation pour les personnes plus âgées et attend des propositions de la part des conseillers de quartier.

Concernant la commission transport, Mme ROUSSEAU n'a pas abandonné l'idée de la traverse mais son financement semble compromis dans le contexte actuel.

## **8- Budget de fonctionnement et d'investissement**

**Mme ROUSSEAU** fait voter à l'unanimité une provision de 1000 euros sur le budget de fonctionnement pour les goûters de Noël. Elle attend des propositions d'utilisation du budget d'investissement. Le conseil de quartier pourrait prendre en charge le remplacement du revêtement stabilisé boulevard Lannes, un devis sera soumis aux conseillers de quartier.

### **Questions diverses**

**Une personne du public** se plaint de la fermeture à la circulation de certains axes du bois de Boulogne et fait part de la difficulté d'y accéder pour les usagers des concessions, notamment pour le Racing club. Elle affirme avoir écrit à plusieurs reprises à Claude GOASGUEN et s'étonne qu'il accepte la situation.

**M. DECANT** répond que cela fait partie d'un aménagement réalisé au cours de la précédente mandature pour rendre la promenade accessible et restituer au bois sa fonction première dans le cadre de la charte des bois signée entre Paris et les communes limitrophes. Il précise que la route de l'Hippodrome n'est fermée que le week-end.

**M. GOSSARD** précise que le projet a été voté au conseil d'arrondissement et soumis aux Conseils de quartier sous réserve de trouver des alternatives pour la desserte du bois et la gestion du report de circulation. Les concessionnaires ont été consultés. Claude GOASGUEN est favorable aux aménagements qui vont dans le sens de la préservation du bois.

**Une personne du public** s'interroge sur le fonctionnement des services de voituriers.

**M. GOSSARD** indique qu'il n'existe pas de réglementation en la matière.

**M. MARCIANO** confirme et précise que les voituriers n'ont pas l'autorisation de stationner les véhicules en double file.

**Mme HUNTER** ajoute qu'il s'agit d'une activité de service attachée aux établissements et qu'ils sont soumis au code de la route comme les particuliers. Les contractuelles ne sont pas plus indulgentes avec eux. Il convient juste de trouver un compromis acceptable entre les besoins de chacun.

**Une personne du public** souhaite obtenir des informations sur le projet immobilier avenue du Maréchal Fayolle

**M. GOSSARD** annonce une suspension du permis de construire par le tribunal administratif, les travaux ont été arrêtés. Un nouveau permis est en cours d'instruction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

**Dominique Rousseau**  
Adjointe au Maire du 16e  
Chargée de la vie associative,  
Des commerçants et  
des conseils de quartier  
Dauphine et Chaillot